

5 sur 5

#46
PRINTEMPS
ÉTÉ 2024

LE JOURNAL D'INFORMATION
DU CINQUIÈME ARRONDISSEMENT
DE LYON



Dossier

La Mairie du 5^e arrondissement :
au plus près de vous et vos besoins
p.11 à 21



VILLE DE
LYON | 5^e

www.mairie5.lyon.fr

23 novembre - Fresque contre la précarité énergétique en Mairie annexe



© David Tapassier - Le Progrès

30 novembre - Soirée forum mi-mandat, en présence de Grégory Doucet

1^{er} décembre - 25^e anniversaire de l'inscription du site historique de Lyon à l'Unesco en présence de Sylvain Godinot, adjoint à la transition écologique et au patrimoine

16 mars - Mobilisation contre la fermeture du bureau de Poste de Trion



20 décembre - Venue du Père Noël organisée par les Conseils de quartier Quartiers Anciens et du Point-du-Jour



14 mars - Présentation de la permanence écrivain public en présence de Sandrine Runel, Laurent Bosetti, Nadine Georgel et l'association AMELY



Mars - Travaux d'amélioration du Square du Boeuf - avant - après

“ Le service public est le patrimoine de toutes et tous, et surtout de celles et ceux qui en sont dépourvus ”

Maire depuis près de quatre ans, j'ai observé quotidiennement l'engagement exceptionnel des agent-es et cadres de la Mairie du 5^e. Qu'il s'agisse de faciliter les démarches pour un passeport, d'assurer les inscriptions aux sorties seniors ou l'organisation du recensement, leur professionnalisme est unanimement reconnu. Ils sont aussi mobilisés dans des situations exceptionnelles pour informer sur les protocoles sanitaires durant le Covid, collecter des dons pour l'Ukraine ou porter une attention particulière aux personnes vulnérables en période de canicule. Ce numéro du 5 sur 5 est l'occasion de rendre hommage au dévouement de cette équipe et à sa contribution quotidienne à un service public de qualité pour tous et toutes.

À cette conscience professionnelle des agent-es répond l'engagement fort de la Ville de Lyon à travers le « Pacte pour la qualité de service aux usager-es ». Adopté en 2022, ce pacte promeut trois principes : l'accessibilité, la proximité et l'adaptabilité du service public. Traduisant en actes cette volonté politique d'un accueil inconditionnel de l'usager-e, la Mairie du 5^e est fière de pouvoir désormais proposer une permanence pour l'accompagnement administratif et numérique.



Défendre les services publics, c'est aussi refuser le dogme de la dématérialisation, de l'externalisation, et de l'optimisation des coûts. En cohérence, l'exécutif du 5^e et moi-même avons systématiquement émis un avis — consultatif dans ce contexte — opposé à toute fermeture de bureau de poste. À l'annonce de la fermeture du bureau de Trion, j'ai proposé au Conseil d'arrondissement le vote d'un vœu adressé à La Poste. Adopté à l'unanimité, ce vœu exprime la volonté commune des élu-es du 5^e de maintenir une présence postale garantissant des conditions satisfaisantes d'accueil des usager-es et de travail pour les salarié-es.

Élu-es et agent-es sont mobilisés au quotidien pour faire vivre la démocratie locale. Ils le sont encore davantage lors de moments décisifs tels que les élections européennes du 9 juin prochain. Je vous invite à participer activement à ce rendez-vous démocratique en devenant assesseur-e (inscription en mairie ou par email à : ma5.election24@mairie-lyon.fr).

Espérant vous retrouver dans nos bureaux de vote mais aussi lors des nombreux événements de cette fin d'année scolaire, soyez assuré-es de mon engagement à vos côtés. ”

Nadine Georgel

Maire du 5^e arrondissement de Lyon

Conseillère municipale de Lyon, Conseillère métropolitaine



Retour en images	p.2
Editorial	p.3
Le 5 ^e en bref	p.4-7
Dossier : la Mairie du 5 ^e arrondissement	p.9-17
En prévention	p.19
Conseils de Quartier	p.20-21
Tribunes politiques	p.22-23
À votre écoute	p.24
Agenda	p.25

5sur5 | Printemps -Été 2024

- Directrice de la publication : Nadine Georgel
- Rédactrices : Nadine Georgel, Boris Lambert, Louise-Marie Cerdon, les services de la Mairie du 5^e
- Photos : Mairie du 5^e, Ville de Lyon
- Réalisation, impression et publicité : Micro 5 (06 25 23 65 66)

CONTACTS • Mairie du 5^e arrondissement de Lyon,

14, rue du docteur Edmond Locard, BP 5027, 69246 Lyon cedex 05
Tél. : 04 72 38 45 50

Mairie annexe du Vieux Lyon,
5, place du Petit Collège,
69005 Lyon
Tél. : 04 78 42 13 81

Pour toute demande, il est nécessaire d'appeler au préalable le standard afin de prendre rendez-vous.

Courriel : mairie5@mairie-lyon.fr www.mairie5.lyon.fr

Cérémonie des vœux 2024 à Lugdunum

Début janvier, Nadine Georgel, maire du 5^e, présentait ses vœux aux habitants et habitants de l'arrondissement, aux côtés de Grégory Doucet, maire de Lyon et des élu-es du conseil d'arrondissement.

Organisée pour la première fois au musée Lugdunum, cette soirée fut l'occasion de retracer l'année qui s'est écoulée et d'évoquer les différents projets et actions phares des trois premières années du

mandat. Ce fut également l'occasion d'échanges chaleureux avec les habitant-es de l'arrondissement, les responsables et membres des structures associatives et les nombreux partenaires.

En famille ou entre amis, nous étions près de 350 à arpenter le dédale des salles du musée, découvrir l'exposition temporaire Brickius Maximus et célébrer cette nouvelle année.



Réveillon solidaire dans le Vieux-Lyon

En fin d'année 2023, un collectif d'associations du quartier Saint-Georges dans le Vieux-Lyon s'est mobilisé pour préparer avec les habitant-es, un fabuleux réveillon solidaire. Pour que les plus isolé-es se sentent entouré-es et accueilli-es en cette période de fête, l'idée était de proposer des rencontres conviviales et des temps forts tout au long du mois de décembre. Ainsi, les habitant-es ont pu découvrir un programme de rencontres et activités pour aller ensemble jusqu'au réveillon du 31 décembre...

Date à laquelle le collectif a célébré les valeurs chères à ce quartier : solidarité, vivre ensemble, ouverture et fraternité.



Réouverture du centre socioculturel du Point-du-Jour

Après la délocalisation d'une partie de ses activités lors des travaux de mise aux normes accessibilité et confidentialité, le centre socioculturel du Point-du-Jour a retrouvé avec enthousiasme la disponibilité de ses locaux le 19 février.

La création d'un espace numérique cloisonné, d'un secrétariat dédié et d'une salle partagée permet d'accueillir les adhérent-es avec davantage de discrétion et de confort.

Il reste encore des travaux à réaliser mais ils n'empêchent plus de fonctionner.

Nous vous invitons toutes et tous à découvrir notre site www.csc-pdj.fr et à participer à nos animations et événements



Marché carnavalesque des seniors

Le Marché carnavalesque des seniors s'est déroulé, cette année, le mardi 13 février 2024 – jour de Mardi gras – à la salle des fêtes de La Garenne. Nadine Georgel, maire de l'arrondissement, Marie Duarte, adjointe en charge du lien intergénérationnel, et les élu-es du 5^e, ont eu le plaisir de partager ce temps festif avec les habitant-es. Pour cette 3^e édition, près de 350 seniors se sont réunis pour venir passer un moment convivial et récupérer des bons produits locaux. Ils ont été accueillis en chorale et en chansons par les élèves de Notre-Dame-du-Point-du-Jour, parés de leurs plus beaux costumes pour Mardi gras.

Un grand merci aux cinq producteurs de la région : Y'a que de Belles Gourmandises, Bullescence, Graines d'arômes, Les jardins d'Aozé, Fromagerie La Saladière et aux Petits Cantines de Saint-Georges qui ont fait le déplacement. A bientôt pour une prochaine édition !



Stage d'autodéfense féministe

Samedi 9 décembre 2023, une dizaine d'habitantes du 5^e arrondissement ont participé à un atelier d'autodéfense féministe, organisé par la Mairie du 5^e au centre socioculturel du Point-du-Jour. Durant cet atelier, l'autodéfense a été envisagée sous les prismes de la déculpabilisation et du partage d'expérience, pour créer ensemble un espace sûr permettant de prendre confiance en soi. Plutôt que d'envisager l'autodéfense comme principalement de la confrontation physique, elle se joue davantage dans l'analyse et le désamorçage de situations de conflits ou d'agression.

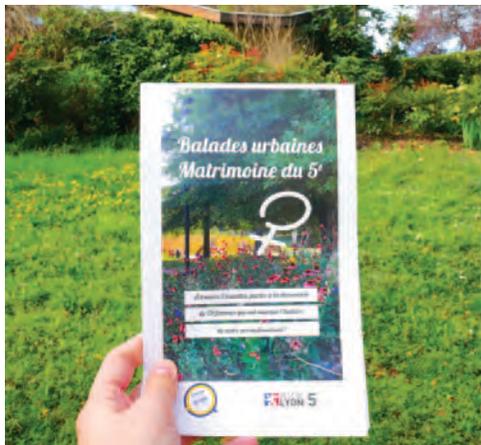
La Quinzaine de l'égalité femme-homme invite à découvrir le Matrimoine du 5^e grâce à des balades urbaines



5% : c'est le nombre de rues et places qui portent le nom d'une femme dans notre arrondissement. Les connaissez-vous ? Savez-vous combien de nouveaux-nés Sœur Bouvier aurait aidé à mettre au monde ?

Dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité femme-homme, Sophia Popoff (conseillère du 5^e déléguée à l'égalité et à la santé) et la Mairie du 5^e, en partenariat avec le centre socioculturel du Point-du-Jour, vous ont proposé de découvrir à travers 4 balades urbaines le Matrimoine du 5^e. Animées par la Mairie et le centre socioculturel, ces balades de 5 à 8 km sont accessibles à partir de 10 ans à condition de pouvoir randonner dans la ville.

Pour le lancement de ces balades, une carte et un livret présentant les différentes femmes mises en valeur par ces balades ont été édités et fournis. Si vous souhaitez récupérer la carte, faites votre demande au service communication de la Mairie du 5^e. (Disponible dans la limite des quantités). Vous pourrez donc à loisir continuer à randonner à travers notre territoire à la découverte de toutes ces femmes qui ont marqué l'histoire.



Ça va mieux en le disant !

La Voie Lyonnaise 12 (VL12) : information, passion... et déraison

« Il y a quatre ans, confiné-es pendant des mois face au Covid, nous assistions à une effervescence de réflexions et d'engagements. Nous avons compris qu'il s'agissait d'une première alarme quant à l'état de la planète et qu'il fallait agir pour que le « monde d'après » reste vivable et désirable.

Et à ce moment-là, des changements nous en avons vu à l'échelle du 5^e, notamment avec la fermeture de la montée du Chemin neuf dans son sens montant. Ce changement – plébiscité par les cyclistes et les piétons – n'a suscité alors ni sentiment de rompre un lien vital ou d'isoler une partie du 5^e du reste du monde, ni réaction collective particulière. Les élections municipales de 2020 ont aussi reflété une demande de changement, insistant sur la nécessité de prendre en compte le changement climatique et de rééquilibrer le partage de l'espace public pour que les mobilités actives et les sports en commun puisse permettre des déplacements efficaces, sécurisés, et si possible plaisants.

Avec l'éloignement du Covid, « le monde d'après » s'est révélé plus dur et clivé, tant à l'échelle globale qu'à un niveau très local. C'est ce que nous pouvons malheureusement constater à l'échelle du 5^e, et notamment autour du projet de VL12 dans le quartier Saint-Just. Cet aménagement - long de 19 kilomètres entre Lyon 9^e et Bron puis Saint-Priest – vise à sécuriser les déplacements à vélo et à rendre plus agréables les déplacements à pied. Dans le 5^e, le passage rue de Trion est délicat en raison de l'étroitesse de la voirie.

Conformément aux recommandations du Cerema, la solution de vélorue semble la plus adaptée. Celle-ci nécessite de retravailler le plan de circulation automobile pour ramener le trafic à un niveau compatible avec la sécurité des personnes à vélo, tout en maintenant l'accessibilité locale en voiture. C'est aussi l'occasion d'agir enfin pour ne plus de laisser des centaines d'enfants marcher sur la chaussée au milieu de 10 000 voitures par jour.

Après une année de concertation, avec plus de 550 participants, 1 250 contributions et de nombreuses réunions, l'option retenue est l'expérimentation d'un scénario où le haut de la rue de l'Antiquaille passera en sens unique et la montée du Chemin neuf sera réservée aux ayants droit. Des aménagements pour protéger les piétons seront également réalisés.

Nous, élu-es écoutons vos avis, évaluons les propositions et avons l'humilité de proposer une véritable expérimentation. Porter le changement est complexe et parfois polémique mais c'est la mission des exécutifs, tandis que l'opposition et les organisations citoyennes ont pour rôle de questionner et critiquer lorsque nécessaire. C'est normal et c'est la force de la démocratie. La calomnie, le mensonge, la duplicité sont - par contre - de tout éternité des poisons de la vie publique et sociale. »

Nadine Georgel
Maire du 5^e arrondissement de Lyon,
Conseillère municipale de Lyon,
Conseillère métropolitaine



Photographie de la rue de Trion, vue en direction de la place Varillon



Perspective de la vélorue sur la rue de Trion, vue en direction de la place Varillon



COMMERÇANTS, ARTISANS

si vous désirez paraître
dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au :
06 25 23 65 66

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr



10 & 12 rue de la Charité - Lyon 2 ■ 7 place Maréchal Lyautey - Lyon 6
BERNARD CERAMICS - 45 rue François Mermat - Tassin la Demi-Lune
04 78 34 15 16
www.bernard-ceramics.com

Ecole Sainte Ursule

Un nouveau projet pédagogique sur 4 ans

Chinois ou anglais dès le CP

Pré-maîtrise

Projet intériorité dans toutes les classes

Projets de solidarité dans et hors les murs



**CENTRE SCOLAIRE
SAINT-MARC**

Etablissement sous tutelle jésuite

**Un Projet Educatif unique porté par
tous les adultes.**

**Travail en équipe cycle 3
(cm1/cm2/6ème)**

**Catéchèse et Culture Religieuse
pour tous.**

**Magis
Bienveillance
Confiance**

Collège Saint Marc

Projets de Niveaux (environnement, langues,
étranger, urbanisme et architecture)

Ouverture sur le monde

Langues : Anglais, Allemand, Espagnol, Chinois

Méthodologie, accompagnement personnalisé

Une attention particulière portée à chacun

Responsabilisation, Accompagnement et Exigence

Tél : 04 78 25 06 54

11 rue Sœur Bouvier
69005 LYON

www.centresaintmarc.org

DOSSIER

LA MAIRIE DU 5^e ARRONDISSEMENT : AU PLUS PRES DE VOUS ET VOS BESOINS



Madame, Monsieur,

La Mairie du 5^e arrondissement est votre guichet de proximité au service de toutes et tous. Dans les pages qui suivent, nous mettrons en lumière quelques-unes des multiples facettes de cette maison qui incarne le lien essentiel entre la ville et ses habitant-es.

Qu'il s'agisse d'obtenir un acte de naissance, de louer une salle pour organiser un événement familial, de se renseigner sur l'offre associative généreuse dans nos quartiers, de bénéficier de l'accompagnement des nombreux intervenants tenant des permanences, d'inscrire son enfant en crèche, la mairie d'arrondissement est votre guichet de proximité, en action pour faciliter et améliorer votre quotidien.

Ce qui est au cœur de notre engagement : mettre un visage sur l'administration et faciliter vos interactions avec les services municipaux et métropolitains. Notre équipe d'agents est là pour vous guider, vous conseiller et vous accompagner.

Que ce soit les agents administratifs d'accueil qui instruisent les dossiers de passeport ou assistent les élu-es

lors des cérémonies de mariage, des gardiens qui s'emploient non seulement à entretenir les lieux mais aussi participent aux temps forts organisés par l'arrondissement, notre équipe présente du lundi au samedi, incarne l'ambition de rendre chaque démarche administrative accessible et fluide pour toutes et tous.

Au-delà de ce rôle d'administration du quotidien, nous voulons faire de la Mairie du 5^e un lieu où l'échange est encouragé, où se tissent des liens et où chacun se sente pleinement intégré à la vie de notre arrondissement. Une mairie est bien plus qu'un lieu où déposer des formulaires ou effectuer une démarche : c'est la maison commune où se croisent les personnes et les énergies, où l'on accomplit des petites choses comme l'on y franchit les grandes étapes de la vie.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez une partie des coulisses du service public de proximité et le rôle des femmes et des hommes qui œuvrent au quotidien, souvent à l'abri des regards, à votre service. Bonne lecture.

**Gilles Faure, Directeur général
des services (DGS) de la Mairie du 5^e**

1. L'utilisateur en mairie : accueil physique, téléphonique et par internet

ACCUEIL PRÉSENTIEL



25 364 usager-es accueilli-es en mairie
dont
18 270 à Locard
7 094 à l'annexe

Le mois de juin est le mois durant lequel nous avons accueilli le plus d'utilisateur-es à Locard : 1 951 personnes avec une forte affluence à l'accueil et aux titres d'identité.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

+ de 50 000
appels reçus et traités

DEMANDES PAR INTERNET

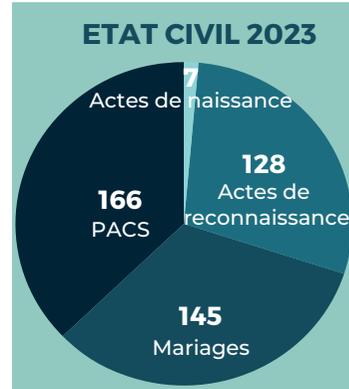
2 683
demandes traitées par formulaire de contact

PÔLE ACCUEIL MAIRIE 5

CANAL DE CRÉATION	NOMBRE DE DEMANDES
Courrier électronique	79
Courrier postal	7
Formulaire Internet	1 057
Présentiel	44
Téléphone	125
Total	1 312

PÔLE VIE LOCALE MAIRIE 5

Formulaire Internet	1 345
Présentiel	26
Total	1 371



AFFAIRES DIVERSES 2023

304 attestations d'accueil
487 recensements militaires

DOSSIERS LOGEMENTS SOCIAUX 2023

194 renouvellements
155 créations de dossiers
349 total dossiers
2784 appels
690 rendez-vous en présentiel

416 PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023

206 par internet
0 par courrier
210 en présentiel

363 RENDEZ-VOUS PAIPE (Point accueil Petite Enfance)

ELECTIONS 2023

Nombre d'électeurs **28 715**



2. La mairie c'est aussi :

DES LOCAUX MIS À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS ET DES FAMILLES

(4 lieux, 1 000m² de surface disponible...)

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ACCESSIBLES À TOUTES LES PRATIQUES

(4 gymnases, 2 stades gérés directement par la mairie)

Pour les équipements sportifs : 43 conventions annuelles signées avec plus de 20 clubs différents, et plus de 60 mises à dispositions ponctuelles pour des compétitions ou des manifestations spéciales (biennale)

LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE 2023

143 prêt de matériel aux associations

Activités des **4 conseils de quartier**

14 manifestations

1 APICQ (Appel à Projets en faveur d'Initiatives des Conseils de Quartier)

LA VIE DÉMOCRATIQUE 2023

7 CA Conseil d'Arrondissement

207 délibérations

2 CICA Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement

L'ORGANISATION DE VISITE DE SÉCURITÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (HÔPITAUX, ÉCOLES, BÂTIMENTS PUBLICS, LIEUX DE CULTES, MUSÉES, GRANDS MAGASINS) :

43 établissements en 2023

INTERVIEW GARDIEN

Le gardien de mairie n'est pas un visage familier des usager·es. Ils le croisent pourtant lors de leur passage en mairie, ou lorsqu'il intervient en un point ou un autre de l'arrondissement. Ils sont une équipe de 5 agents à travailler dans les mairies et à la salle des fêtes du 5^e arrondissement.

En quoi consiste votre travail ?

Dès mon arrivée, je fais le point avec mon binôme, consulte mes mails et vérifie mon planning. Chaque jour, je suis en charge de la sécurité interne et externe du bâtiment, de l'ouverture et de la fermeture de la mairie, de la mise en place des salles de réunion et de l'entretien des locaux. Nous avons également d'autres missions qui sont plus ponctuelles mais toujours très diversifiées. Nous préparons et prêtons du matériel (tables, chaises, grilles) aux associations, nous réalisons des courses, nous sommes présents sur les événements et nous effectuons de temps en temps des travaux de première maintenance. Sans oublier, les missions "impondérables" qui font partie intégrante du métier. En définitive, le métier de gardien n'a pas de gestes répétitifs.

En tant que gardien, il faut faire preuve d'un grand investissement, d'organisation et de patience pour mener à bien ses missions. C'est un métier qui requiert des facultés physiques. La ponctualité, le sérieux, la vigilance et la disponibilité sont de rigueur. Mais l'anticipation et l'organisation restent les maîtres mots.



Gardien depuis 2019 à la Mairie du 5^e arrondissement, Radouane vous propose de découvrir, à travers ces quelques lignes, son quotidien.
« Nous sommes le centre de gravité - le chaînon central - de la mairie. Nous faisons le lien entre les services : élu·es et direction, personnels et cabinet. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Le métier de gardien est un métier très polyvalent, où les journées ne se ressemblent pas et qui nécessite d'être toujours disponible et mobile. C'est un métier de terrain dans lequel on peut côtoyer les différents corps de métier du monde technique (plomberie, serrurerie, électricité). Nous avons la possibilité d'être formé et habilité : sécurité incendie, travail en hauteur, habilitations travaux électriques... Mais la plus grande satisfaction, c'est la reconnaissance du travail accompli !

Avez-vous un événement qui vous a particulièrement marqué ?

Oui, il s'agit de l'exercice grandeur nature d'évacuation qui a eu lieu à la Mairie du Point-du-Jour le 21 juin 2023 en présence des pompiers de Tassin. C'était impressionnant d'assister pour la première fois, d'aussi près et dans le cœur de l'action. Cet exercice nous a appris la réactivité et la cohésion entre agent·es lors d'un tel événement.



Le service « affaires publiques » de la Mairie du 5^e, un service qui jalonne les grandes étapes de la vie.

Ce qui fait la force du 5^e arrondissement de Lyon, c'est sa capacité à vous accueillir dans deux lieux chargés d'histoire. Au cœur verdoyant du Point-du-Jour, nous accompagnons chaque jour les administrés pour effectuer leurs démarches de la vie quotidienne. La Mairie annexe quant à elle est située dans le Vieux-Lyon, quartier classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1998.

Point d'entrée unique pour l'ensemble des habitant·es, le service « Affaires Publiques » comprend 11 agent·es ayant pour mission de répondre aux besoins quotidiens de la population, tout en garantissant un service fiable et de qualité.

- Gestion du recensement citoyen des jeunes
- Gestion des listes électorales et organisation des élections,
- Gestion du recensement de la population

Parmi ses multiples attributions :

- Accueil de la population à la mairie, orientation et missions de proximité,
- Gestion du standard téléphonique
- Gestion et délivrance des actes d'état civil (naissance, mariage, décès),
- Instruction des demandes de titres d'identité
- Délivrance de certificats et autres documents administratifs officiels (certificat de vie, légalisation de signature, certificat de vie maritale, attestations d'accueil...)





Ces activités sont indispensables à la vie tant des territoires que des citoyens, accompagnant ces derniers dans les moments les plus importants de leur vie. C'est le cœur de notre métier.

Le métier d'agent-e d'accueil évolue avec de plus en plus de démarches dématérialisées et s'adapte constamment aux évolutions réglementaires et aux demandes des usager-es.

Le service est ainsi le garant de la bonne application des textes, notamment des dispositions prévues par le Code civil.



Zoom sur les titres d'identité

En 2023, 6776 cartes nationales d'identité et 7253 passeports ont été délivrés en Mairie du 5^e (Point-du-Jour et annexe).

En période de forte demande, notre service doit s'adapter pour pouvoir répondre à toutes les demandes des habitant-es du 5^e et d'autres communes, puisque cette prestation est déterritorialisée.

- **Réduction du temps de traitement par dossier**
- **Recrutement de vacataire pour augmenter nos capacités d'accueil**



Les élections et les bureaux de votes

Après les élections présidentielles et législatives de 2022, les Français-es seront appelés à se rendre dans leur bureau de vote le 9 juin prochain pour les élections européennes. Élu-es pour une durée de 5 ans, les députés européens siègent au Parlement européen, basé à Strasbourg.

La mairie d'arrondissement est un acteur majeur de l'organisation des élections. Chargées de la préparation matérielle des opérations de scrutin, nos équipes dédiées consacrent plusieurs mois à la préparation minutieuse de cet événement démocratique crucial. De la logistique à la sécurité, en passant par la communication, chaque détail est pris en compte pour assurer le bon déroulement du scrutin. Nous travaillons main dans la main avec les services municipaux et la Préfecture pour garantir la transparence et l'intégrité du processus électoral.

Pour les plus de 60 agent-es de l'arrondissement mobilisé-es, cette journée démarre dès 6h du matin pour se terminer bien souvent au-delà de minuit.

LES BUREAUX DE VOTE

Le 5^e arrondissement comprend 31 bureaux de vote qui, pour être valablement constitués, doivent être composés d'un président et de trois assesseurs. Soit 124 personnes qui le temps d'un dimanche, donneront de leur temps pour permettre à chaque habitant-e d'exercer sa citoyenneté et son droit de vote.

LE RÔLE CLÉ DES CITOYENS

Pour rendre cela possible, la Mairie du 5^e aura besoin de citoyens volontaires pour tenir les bureaux de vote le jour du scrutin. Nous lançons donc un appel à celles et ceux qui souhaitent contribuer activement à la démocratie locale. En offrant quelques heures de leur temps le 9 juin, les assesseur-es joueront un rôle

essentiel dans le bon déroulement des élections européennes.

COMMENT DEVENIR ASSESSEUR-E

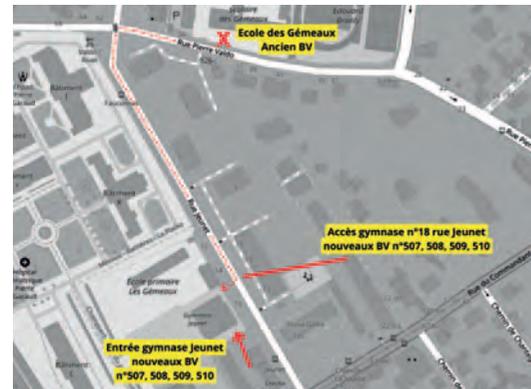
Si vous souhaitez participer à cette aventure citoyenne, n'hésitez pas à vous manifester. Que vous soyez étudiant, actif, retraité, chaque volontaire est précieux. Il vous suffit d'être inscrit sur les listes électorales de Lyon.

Contactez directement le bureau des élections de la Mairie du 5^e ou écrivez à ma5.election24@mairie-lyon.fr pour vous inscrire et recevoir toutes les informations nécessaires.

NOUVEAUTÉS POUR LE SCRUTIN DE JUIN 2024

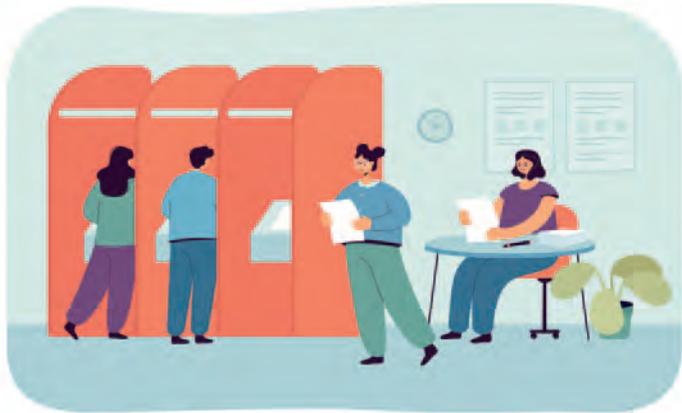
Afin de garantir de meilleures conditions d'accessibilité à toutes et tous mais aussi de meilleures conditions d'exercice tout au long de la journée, la Mairie du 5^e a fait évoluer l'implantation de 10 bureaux de vote :

- Les bureaux 507 à 510 situés au sein de l'**école maternelle des Gémeaux** ont été repositionnés dans le **gymnase Jeunet**, situé à 600 m.

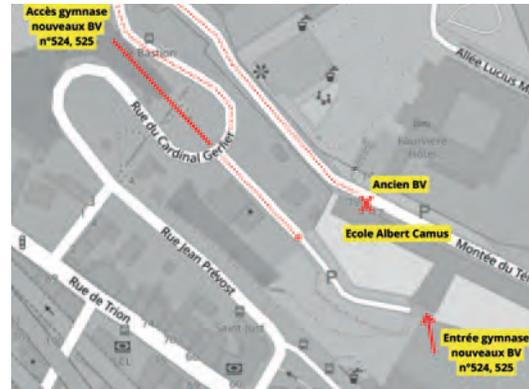


- Les bureaux 520-523 situés au sein de l'**école Diderot** ont été repositionné au sein du **gymnase scolaire**, situé dans l'enceinte de l'école.

Un courrier d'information sera envoyé aux électeurs concernés dans les 15 jours précédant le scrutin, et un affichage adapté sera également réalisé sur chaque site afin de guider les électeurs vers leur bureau de vote.



- Les bureaux 524-525 situés au sein de l'**école Albert Camus** ont été repositionnés dans le **gymnase scolaire**, dont l'accès se fait par la montée du Cardinal Gerlier.



Les permanences en mairie

La mairie d'arrondissement offre bien plus que l'accès aux services municipaux ; elle vous permet également de rencontrer des professionnels qualifiés pour vous accompagner en cas de difficultés particulières ou lorsque vous recherchez des conseils sur une situation complexe.

Toutes ces permanences se font sur rendez-vous au 04 72 38 45 50 et sont gratuites.

NOUVEAUTÉ :

PERMANENCE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET NUMÉRIQUE

L'association AMELY propose d'aider les personnes en difficulté avec la rédaction de courriers, l'accomplissement de formalités administratives ou les démarches par internet pour qu'elles puissent accéder aux services dont elles ont besoin ou auxquels elles ont droit.

Un accompagnant administratif et numérique de l'association AMELY sera présent en mairie pour vous

aider et vous guider gratuitement, sur rendez-vous : **tous les jeudis de 14h à 17h.**

Il interviendra afin d'aider les habitant-es, notamment ceux ne maîtrisant pas l'outil informatique ou n'y ayant pas accès, pour :

- pouvoir effectuer leurs démarches administratives avec l'aide d'une personne,
- les aider dans la compréhension et/ou la rédaction de courriers, le

remplissage de dossiers administratifs, la saisie d'une demande en ligne (rendez-vous CAF, actualisation Pôle Emploi...).

- orienter une personne ayant des difficultés de compréhension de la langue ou d'expression vers les structures locales adéquates afin de l'aider à résoudre cette problématique et ainsi la rendre plus autonome et en meilleure capacité de faire valoir ses droits.

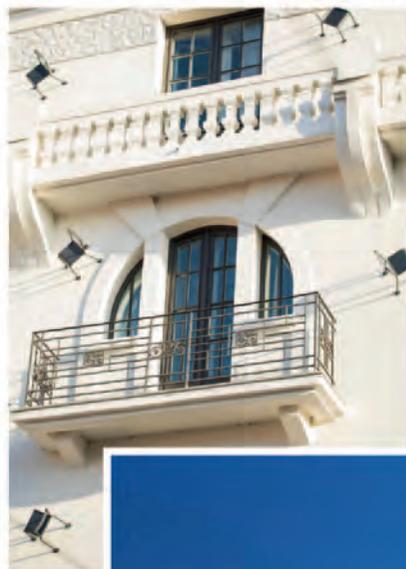
PERMANENCES EN MAIRIE DU POINT-DU-JOUR ET MAIRIE DU VIEUX-LYON

Avocats : 3 samedis par mois, un avocat vous reçoit pour vous renseigner sur vos droits et vous conseiller sur vos premières démarches ou vous orienter vers le spécialiste le plus adapté à votre situation.

PERMANENCE UNIQUEMENT EN MAIRIE DU POINT-DU-JOUR

Conciliateur de justice : ces permanences hebdomadaires permettent le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis (problème de voisinage, différends entre propriétaires et locataire, relatifs à un contrat de travail...), sans passer devant un tribunal. Assermenté et auxiliaire de justice, le conciliateur a pour mission de résoudre les litiges par la médiation et une solution amiable adoptée par les différentes parties.





LA TERRASSE du collèège®

Hôtel**** Lyon



COCKTAILS CRÉATION
BOISSONS FRAÎCHES
TAPAS & MORE...!

Tous les jours • 16:00 à 21:00



collège®
Hôtel**** Lyon

5, Place Saint-Paul
69005 Lyon

Tél : +33 4 72 10 05 05
contact@college-hotel.com / college-hotel.com

Cambriolage

Quand vous êtes chez vous, vérifiez la sécurité de votre habitation

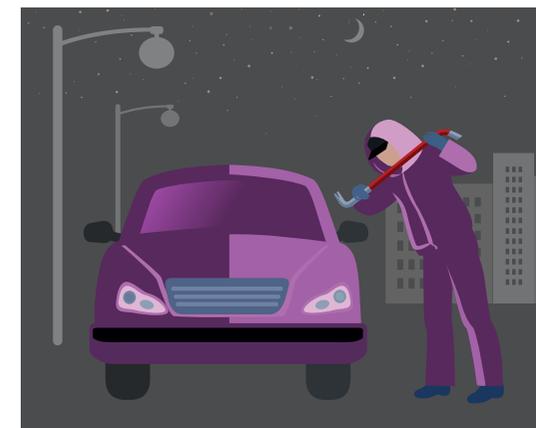
- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Quand vous vous absentez, quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou courriel).



- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez.



Vol à la roulotte

Un vol à la roulotte est un vol commis à l'intérieur d'un véhicule, après avoir forcé une portière, une vitre ou le coffre.

Comment prévenir les vols ?

- Verrouiller les portes et remontez les fenêtres de votre véhicule systématiquement.
- Ne jamais s'éloigner de votre véhicule en laissant les clés sur le contact ou le moteur en fonctionnement.
- Ne pas laisser dans votre véhicule d'objet à la vue du public (documents administratifs, sacs apparents, appareil photo, autoradio extractible,...).
- Ne pas stationner votre véhicule dans un endroit trop isolé et sans éclairage.
- Ne jamais considérer le coffre de votre véhicule comme un lieu sûr pour vos objets et équipements de valeur (sac à main, vêtements, appareils,...).

Quartiers Anciens

Après un très réussi "LE PERE NOËL DES ENFANTS" le 20 décembre qui nous a d'accueillir près de 200 gônes émerveillés place St Jean avec l'aide toujours précieuse de la MJC du Vieux-Lyon, le Conseil de Quartier, sur une idée et en collaboration avec l'association la 40'N, a déposé un projet Apicq pour célébrer la mémoire de PIERRE BOSSAN dont une place porte son nom dans le quartier de la Quarantaine. Il est l'architecte de la basilique de Fourvière, l'église Saint Georges, la Maison Blanchon et bien d'autres constructions connues de nombreux Lyonnais...



Pour favoriser la connaissance de notre patrimoine, un dépliant sur le quartier St Georges sortira et sera distribué aux touristes courant avril/mai. Nous suivons de près les concertations et projets liés à nos quartiers tel que la VL12, le quartier

St-Georges, TEOL. Les avis sont parfois tranchés mais il faut se garder de respecter les liaisons entre les quartiers et tenir compte des problématiques de transports en commun, de topographie et de chaussées étroites et difficiles.



La cohabitation entre les différents modes de transport doit être privilégiée. Nous saluons aussi l'arrivée de la statue de Annie et Régis Neyret sur les quais de Saône à l'initiative de la RVL pour leur contribution à la sauvegarde du patrimoine du Vieux Lyon qui est un très belle œuvre pleine de leur humanité et complicité.

Pour les contacter :
cqqa lyon5@gmail.com



Point du Jour - Champvert - Jeunet



En juin prochain, dans le cadre de l'opération « Temps Vert à Jeunet », organisé par le centre Social du Point du Jour, le Conseil de Quartier Point du Jour-Champvert-Jeunet mettra en place un stand sur la reconnaissance des légumes.

Les jeunes et les enfants seront les bienvenus.

Nous attendons une réponse quant à notre demande de navette de Barthélémy Buyer en passant par la Poste, la Mairie, Jeunet et retour sur les dossiers de voirie du secteur.

Daniel MICOLO
info.pointdujourchampvertjeunet@gmail.com



Colline des Funiculaires

L'inauguration de 4 nouvelles boîtes d'échanges de livres et de biens culturels entre voisins est prévue pour le printemps 2024.

C'est l'aboutissement d'un projet présenté par le CQ en 2023 et financé par la Mairie de Lyon. Deux de ces petites armoires sur pied, réalisées par les ateliers de l'ESAT de Chaponost (ALGED) ont pu être décorées par la MJC St Just et le Centre social St Just. Elles seront installées respectivement Place de Trion et devant le jardin Jean Choux et complétées par deux autres boîtes Place St Irénée et rue Pauline Marie-Jaricot. Des œuvres d'art!

En janvier le CQ a également été associé aux réflexions relatives au nouveau scénario d'implantation de la Voie Lyonnaise 12 (VL12) sur la colline de Fourvière. Nous avons attiré l'attention sur la nécessité de prendre en compte les effets de l'implantation de la VL12 sur l'ensemble des circulations

piétons, cyclistes, bus et véhicules motorisés dans tout le quartier (St Irénée, St Just, la Sarra et Fourvière) et pas seulement rues des Farges et de Trion.

Notre conviction : l'amélioration annoncée des conditions de circulation des piétons et des cyclistes sur le parcours de la VL12 ne doit pas se faire au détriment des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun et des automobilistes se déplaçant dans le reste du quartier, ni couper la colline du Vieux Lyon.

A bientôt pour le week-end à St Just en juin !



Ménival - Batières - La Plaine

Voici les activités du Conseil de Quartier Ménival, les Batières, la Plaine, du 4^{ème} trimestre 2023 et premier semestre 2024.

Soirée festive "beaujolais nouveau" le 16 novembre 2023 (chaque année 3^{ème} jeudi du mois de novembre). Beaucoup de Citoyens présents, des élus dont Madame la Maire, ont participé à cette soirée très agréable. Soirée agrémentée par un groupe de musique réunionnais excellent, qui fut très apprécié par les Citoyens.

8 mars 2024, le CQ a décidé de remettre un pot de fleurs à 3 établissements de nos quartiers : hôpital Garraud, Ehpad rue Pierre Valdo et MJC de Ménival. L'accueil fut extraordinaire aussi bien par le personnel que par les résidents de l'hôpital et l'Ehpad.

8 mars journée "des droits des femmes", pour le Conseil une façon de remercier et féliciter les personnels et résidents.

21 juin 2024 : fête de la musique sur la place Schweitzer après midi.

Des surprises : tous les citoyens peuvent venir jouer d'un instrument, chanter, toutes les musiques seront les bienvenues.

Une après-midi musicale à ne pas manquer. Pour une bonne organisation bien vouloir vous faire connaître auprès de Joëlle Portier et je vous remercie. Nous vous donnons RDV le 21 juin 2024 pour la fête de la musique, 1^{er} jour de l'été.

Pour rejoindre le Conseil de Quartier, très simple, faites vous inscrire auprès de la Mairie du 5^e qui nous transmettra votre demande.

Joëlle Portier,
présidente



Groupe Les écologistes

« Le rôle des élus locaux est de dire les choses simplement, sans exagérer ni limiter les conséquences », affirme Jean Jouzel, ex-président du GIEC. À Lyon, nos élus s'emploient à rendre la ville résiliente face au changement climatique, alors que la température a déjà augmenté de +2,2°C, exacerbant les inégalités localement et globalement. Pour cela, nous plantons des arbres contre les îlots de chaleur, encourageons la création de jardins de rue et améliorons la perméabilité du sol.

Nous modifions également l'espace public pour promouvoir les mobili-

tés douces. Marche et vélo, qui ont aidé à prévenir 2 000 décès et 6 000 maladies chroniques en 2019, sont essentiels, tout comme les transports en commun pour réduire la pollution atmosphérique. En 2024, nous lancerons des expérimentations de nouveaux plans de circulation à La Plaine et Saint-Just pour inviter à de nouvelles habitudes de mobilité. Nous encourageons chacun à faire le premier pas, si important : première fois à l'école à vélo ou en pédibus, première fois à vélo électrique, première fois en transport en commun au travail, première fois pour les courses au marché ou au magasin en bas de chez soi (plutôt qu'avec sa

voiture)... Changer est difficile, mais c'est aussi se réjouir de faire sa part dans l'adaptation au changement climatique et la lutte contre la pollution de l'air, en découvrant une autre façon de vivre, respectueuse de la sécurité et de la santé des petits comme des grands.



Les élus écologistes du 5^e

Groupe Lyon en commun

A Lyon, le service public comme le service au public sont particulièrement défendus et promus par les élus de Lyon en Commun.

Nous avons réaffirmé au dernier Conseil d'Arrondissement, avec nos collègues de la Majorité du 5^e à travers un vœu commun, notre soutien au maintien du bureau de Poste situé place de Trion.

Les transports collectifs sont aussi un moyen de faire du commun et c'est pour cela que nous œuvrons en faveur de leur renforcement dans le 5^e. Ceci afin de relier nos quartiers et inviter les habitants qui ne peuvent circuler à vélo, pour des raisons pouvant être diverses, à

se déplacer autrement qu'en voiture individuelle. Tel que nous l'avions défendu lors des dernières élections municipales.

D'autres projets sont portés par des associations et habitants, tels qu'une Maison Unesco ou le développement des services de proximité.

« Le service (au) public : le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! »

Nous ne cesserons de défendre et promouvoir les services et biens communs, garants d'une plus grande justice sociale, d'une société du partage, de la solidarité, du vivre et du faire ensemble.

En ce sens, nous remercions les agents du 5^e pour leur investissement quotidien au service des citoyens.



Les élus du Groupe Lyon en Commun
Tristan Debray, Bénédicte Draillard, Philippe Carry, Marie Duarte et Joanny Merlinc

Voie lyonnaise n° 12 : le résultat risque d'être contre-productif !

La « VL 12 » doit relier le 9^e arrondissement à Bron, en passant par notre arrondissement. Après avoir proposé deux scénarii, la Métropole de Lyon avance une troisième configuration. Cette dernière implique la fermeture de la Montée du Chemin Neuf aux automobilistes. Les reports induits pourraient augmenter le trafic (jusqu'à +300%) sur le plateau de Fourvière, à proximité d'écoles et de résidences seniors. L'obstination

des Verts à ne pas considérer la réalité de notre territoire et ne pas écouter ses habitants pourrait aboutir ici à plus de congestion automobile, plus de pollution et plus de bruits ! La révision du projet s'impose.



Yann Cucherat, Myriam Bencharaa, Jean-Dominique Durand pour le groupe « Pour Lyon »

Voie lyonnaise 12 : écoutez vos administrés, ne faites pas de Saint-Just un cul de sac

Après le rejet des deux scénarios d'insertion de la Voie lyonnaise 12 dans le quartier de Saint-Just lors de la concertation menée début 2023, la Métropole vient de présenter un scénario 3 qui ne passe pas auprès des habitants et commerçants du quartier : fermeture de la montée du Chemin-Neuf, sens unique rue de l'Antiquaille qui contraindra les véhicules à passer par Loyasse pour rejoindre Trion, alternat à vue rue

de Trion, suppression de dizaines de places de stationnement rues Jean-Prévost, Trion et montée du Chemin-Neuf, et report de la circulation sur une montée de Choulans déjà bien encombrée.

Ce scénario, s'il est réalisé, aura pour effet l'enclavement du quartier. Saint-Just deviendra un grand cul de sac, une île sur la colline. Or la majorité des habitants souhaite rester connectée à sa ville, et les commerçants continuer d'être attractifs au-delà du secteur Saint-Just.



Béatrice Gailliout, Laurence Bufflier, Grégory Cuilleron
Respiration(s) Lyon Progressistes et Républicains
Contact : progressistes.republicains@gmail.com

Le 5^e est l'arrondissement qui perd le plus d'habitants

A la suite de la démission d'Anne PROST, j'ai l'honneur de vous représenter, je la remercie pour son travail.

Notre arrondissement est celui qui perd le plus d'habitants ces dernières années, une perte d'attractivité due à la gestion des écologistes ?

Nous pouvons constater une dégradation de la qualité de vie avec une hausse de l'insécurité, des fermetures de commerces, d'un bureau de poste (place de Trion), une dégradation des transports etc. Pas de panique, la mairie a trouvé la solution en fermant la montée du Chemin Neuf aux voitures.



Igor Manfredi
Élu Droite, centre & indépendants

On répond à vos questions

« *Quel était le but du chantier sur la haie sèche au Parc de la Garde ?* »

Les jardiniers de la Ville de Lyon, le CIL du Point-du-Jour et les habitant·es du quartier Sœur Janin, sous la houlette de Marie Chassagne, cheffe de projet Jardinage citoyen à la Direction de la Biodiversité et de la Nature en ville, ont construit une magnifique haie sèche de plus de 50 mètres au parc de la Garde.

Ce projet organisé en collaboration avec la Direction Biodiversité et Nature en Ville et les habitantes et habitants de l'arrondissement a pour objectif de construire une nouvelle haie sèche devant l'aire de jeux et de restaurer la mare.

Ce chantier conséquent répondait aussi à l'esprit de la « Ville des enfants » car la sécurité de l'aire de jeux est maintenant assurée et ce grâce à cette mobilisation exemplaire et à la solidarité intergénérationnelle. Merci et bravo à toutes et tous !



Vous aussi envoyez vos questions à :
mairie5.cabinet@mairie-lyon.fr

Vrai ou faux ?

La Bourse Jeunes Lyon 2030, c'est trop tard ?

Lancée en 2023, la Ville de Lyon relance en 2024 la Bourse Jeunes Lyon 2030 pour une 2^{ème} édition. L'objectif est de soutenir les jeunes lyonnaises et lyonnais, de 16 à 25 ans, qui ont une idée ou un projet pour agir en faveur du climat et de la transition écologique et sociale. Une aide financière sera attribuée aux lauréats allant jusqu'à 2 000 € pour un projet individuel et 5 000 € pour un projet collectif.

FAUX



Infos candidature

Les candidats doivent envoyer leur dossier de candidature rempli et accompagné des pièces justificatives à l'adresse : missionjeunesse.messengerie@mairie-lyon.fr avant le 9 juin 2024. Un jury invitera les candidats à présenter leur projet entre le 17 et le 29 juin 2024. [Dossier à télécharger sur le site lyon.fr]

AGENDA

→ **Mardi 7 mai à 14h30, dans le Parc de la Mairie**

- Cérémonie du 8 mai 1945

→ **Judi 16 mai à 20h, Mairie Annexe :**

- Conseil d'arrondissement, précédé d'un CICA à 18h30

→ **Du vendredi 16 au dimanche 25 mai**

- Semaine des Fiertés

→ **Samedi 18 mai**

- La Voie est libre, quartier Saint-Georges

→ **Samedi 25 mai de 9h à 12h, Parc de la Mairie**

- Événement « Et si on jouait ensemble ? » à destination des enfants de 0-6 ans et de leur famille

→ **Samedi 1^{er} juin de 9h à 17h, place Bénédicte Tessier**

- 3^e Edition du Forum des Seniors

→ **Dimanche 9 juin**

- Elections européennes

→ **Judi 14 juin à 20h, Mairie Annexe**

- Conseil d'arrondissement

→ **Du vendredi 15 au dimanche 17 juin, Place Abbé Larue :**

- Week-end à Saint-Just

→ **Vendredi 21 juin :**

- Fête de la Musique

→ **Samedi 22 juin, Parc de la Mairie :**

- Fête des animaux

→ **Judi 27 juin :**

- Conseil municipal

Retrouvez les infos sur le site internet de la Mairie du 5^e arrondissement



POUR ALLER PLUS LOIN

PHILOMÈNE MAGNIN LA PREMIÈRE FEMME DU CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

25 avril 1905 (Caluire)

29 août 1996 (Lyon)

Durant le Front Populaire, son engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'affirme et se cristallise sur le droit de vote des femmes. Elle participe aux mouvements de Résistance.

À la Libération, elle est désignée par la CFTC pour siéger au Conseil municipal provisoire. Elle est la première femme à occuper cette fonction. Elle est élue en 1944 au Conseil municipal aux côtés d'Edouard Herriot. Elle restera conseillère municipale jusqu'en 1977. Sa carrière politique l'amena aussi à occuper des fonctions de Conseillère générale (1945-1949 et 1961-1985) et Conseillère régionale (1973- 1976).

Elle occupe le poste d'adjointe aux Affaires sociales et d'administratrice des Hospices Civils de Lyon pendant plusieurs années.



Philomène Magnin © Bibliothèque Municipale de Lyon

Elle innove en matière sociale, notamment en créant le premier Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Lyon, l'établissement « Ma demeure ».

Philomène Magnin fut décorée de la croix de l'Ordre national du Mérite et nommée Chevalier de la Légion d'honneur. Dans le 5^e arrondissement, la résidence du CROUS place Abbé-Larue ainsi qu'un pavillon de l'Hôpital Garraud lui rendent hommage. (S.P.)



Seconde Générale et Technologique



Trois classes de Première STMG

LES +

- Mini-entreprise : création d'un projet d'entreprise avec l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre)
- English + : Conversation anglaise en petits groupes de niveau
- Section Football et Futsal
- Examens de langues
- Enseignement optionnel : EPS
- Prépa + : Préparation des concours d'écoles de commerce ou Intégration Prépa ECT

TERMINALES

- GF (Gestion et Finance)
- MERCA (Marketing)
- SIG (Systèmes d'Information et de Gestion)
- RHC (Ressources Humaines et Communication)

Quand la confiance nous réunit, ça vous réussit !

8, Avenue Debrousse - 69005 Lyon

www.icof.fr



Côté Optique



OPTICIEN
EXPERT
AMBASSEUR

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h à 19h
Du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Accessibilité

Bus : C21 - 45 - 90 (arrêt "Point du Jour")

CÔTÉ OPTIQUE : 64 avenue du Point du Jour - 69005 Lyon
📞 04 37 41 08 61 • ✉ lyon5@coteoptique.fr • 🌐 coteoptique.fr



La bonne adresse
au bord de la Saône !

Un restaurant gourmand avec une «cuisine de marché»

De bons produits frais, locaux et cuisinés avec amour.
Ouvert tous les midis du lundi au vendredi.



Le matin
PETIT DÉJEUNER GOURMAND

Buffet ouvert aux clients
extérieurs 7j/7 pour 19€



Le midi
FORMULE DÉJEUNETTE

Une formule hebdomadaire.
21€ entrée + plat + dessert
+ café offert



Le soir
PRIVATISATION/ÉVÉNEMENTIEL

Anniversaire, soirée professionnelle...
Ouverture sur demande.



Journée
ÉPICERIE FINE, SANDWICHERIE

Les produits de nos fournisseurs
et producteurs.

COMPTOIR PHÉNIX
contact@comptoirphenix.fr // 04.78.28.24.24

Nouveauté mars 2024

Essayez gratuitement l'innovation audiolologique dans vos centres Audition Conseil

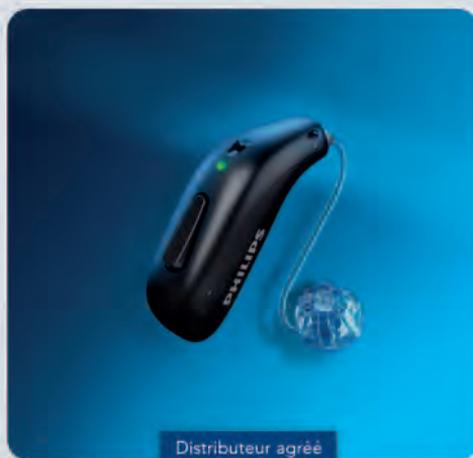
Philips Hearlink™ 50

Design discret, unique et élégant

Rechargeable,
une journée complète
en seulement une heure de charge

Des paroles + nettes et + claires
grâce à l'intelligence artificielle

Contrôle facile
via l'application Philips Hearlink



Distributeur agréé

PHILIPS

Chargeur
OFFERT³

1 Test non médical 2 Sur prescription médicale 3 Pour l'achat d'un appareillage stéréophonique de classe 2 jusqu'au 30 juin 2024.
Voir conditions en centre - Offre non cumulable.

Rencontrons-nous !



**AUDITION
CONSEIL**

l'art de bien s'entendre

LYON 5^e

68 rue de Trion
04 81 65 93 74

MATHIEU
Ferschneider
Audioprothésiste D.E.
Docteur en neurosciences



Du lundi au vendredi 9h-18h
Funiculaire St-Just / Bus C20, C21, 55, 66 et 90 : arrêt Trion

LYON 9^e

Pl. de Paris, 5 rue Laporte
04 78 15 95 81

CHAMPAGNE-AU-MT-D'OR

76 av. Lanessan
04 51 26 01 15

Test¹ et Essai²
GRATUITS illimité

SUIVI DU PATIENT

RENCONTREZ NOS
AUDIOPROTHÉSISTES
auditionconseil.fr